

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE
à donner par les Comptables du Trésor
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou
permanents
et délégation de signature.**

Le soussigné PAUL BOURGEADE

Trésorier de SAINT-DIE Gestion Hospitalière

Déclare

constituer pour son mandataire spécial et général **Mme Sandrine LAJOUX, Inspectrice des Finances Publiques**

lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la **Trésorerie de SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction départementale des finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de SAINT-DIE Gestion Hospitalière, entendant ainsi transmettre à **Mme Sandrine LAJOUX** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

SIGNATURE DU MANDATAIRE
SANDRINE LAJOUX,
INSPECTRICE

SIGNATURE DU MANDANT
PAUL BOURGEADE
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE

le cas échéant,

donner délégation à Mme Sandrine LAJOUX, Inspectrice pour effectuer les déclarations de créances et l'autorise à agir en justice (art 14 alinéa 3 du décret 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique).

Signature du délégataire
Sandrine LAJOUX
Inspectrice

Signature du délégant
PAUL BOURGEADE,
Inspecteur Divisionnaire

A SAINT-DIE, le 1^{er} Octobre 2015

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ
à donner par les Comptables du Trésor
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou
permanents
et délégation de signature.

Le soussigné **PAUL BOURGEADE**

Trésorier de SAINT-DIE Gestion Hospitalière

déclare :

constituer pour son mandataire spécial et général **Mme Pascale THARY, Contrôleur Principal des Finances Publiques**

lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, entendant ainsi transmettre à **Mme Pascale THARY** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.


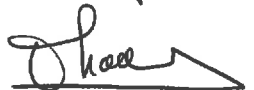
Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

SIGNATURE DU MANDATAIRE
PASCALE THARY
CONTRÔLEUR PRINCIPAL

SIGNATURE DU MANDANT
PAUL BOURGEADE
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE

A SAINT-DIE, le 1^{er} Octobre 2015

Bon pour acceptation de pouvoir



**PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ
à donner par les Comptables du Trésor
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou
permanents
et délégation de signature.**

Le soussigné **PAUL BOURGEADE**

Trésorier de SAINT-DIE Gestion Hospitalière

déclare :

constituer pour son mandataire spécial et général **Mme Luce JACQUOT-MAUFFREY, Contrôleur Principal des Finances Publiques**

lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, entendant ainsi transmettre à **Mme Luce JACQUOT-MAUFFREY** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

SIGNATURE DU MANDATAIRE
LUCE JACQUOT-
MAUFFREY
CONTRÔLEUR PRINCIPAL

SIGNATURE DU MANDANT
PAUL BOURGEADE
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE

A SAINT-DIE, le 1^{er} Octobre 2015

Bon pour acceptation de pouvoir
LSM

Bon pour pouvoir
Paul Bourgade

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ
à donner par les Comptables du Trésor
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou
permanents
et délégation de signature.

Le soussigné **PAUL BOURGEADE**

Trésorier de SAINT-DIE Gestion Hospitalière

déclare :

constituer pour son mandataire spécial et général **Mme Sylvette BONNET,**
Contrôleur Principal des Finances Publiques

lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, entendant ainsi transmettre à **Mme Sylvette BONNET** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

SIGNATURE DU MANDATAIRE
SYLVETTE BONNET
CONTRÔLEUR PRINCIPAL

SIGNATURE DU MANDANT
PAUL BOURGEADE
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE

A SAINT-DIE, le 1^{er} octobre 2015

*Bon pour acceptation
de pouvoir
S Bonnet*

Bon pour pouvoir.

**PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ
à donner par les Comptables du Trésor
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou
permanents
et délégation de signature.**

Le soussigné **PAUL BOURGEADE**

Trésorier de SAINT-DIE Gestion Hospitalière

déclare :

constituer pour son mandataire spécial et général **Mme Antzemberger Patricia, Contrôleur des Finances Publiques**

lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de **SAINT-DIE Gestion Hospitalière**, entendant ainsi transmettre à **Mme Antzemberger Patricia** tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

SIGNATURE DU MANDATAIRE
PATRICIA ANTZEMBERGER
CONTRÔLEUR

SIGNATURE DU MANDANT
PAUL BOURGEADE
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE

A SAINT-DIE, le 1^{er} octobre 2015

Bon pour acceptation
de Pouvoir,

